

RÉSOLUTIONS.—(Continuation.)

Relative à la suspension ou au changement d'aucun acte ou résolution adoptée par cette Chambre, déchargée, 68.

PREMIÈREMENT.—Que la prospérité du Canada exige que le siège du gouvernement soit fixé d'une manière permanente.

SECONDEMENT.—Qu'il soit présenté une humble adresse à Sa Majesté, la priant d'exercer sa prérogative en désignant l'endroit où doit être fixé la permanence du siège du gouvernement, proposée et remise, 75. Ordre du jour lu, motion pour adopter première résolution objectée et adoptée, motion en amendement objectée et division 82, Contents, 10, Non-Contents, 22, motion négative, question sur la motion principale et division, 83, Contents, 26, Non-Contents, 6, adoptée, comité chargé de préparer adresse, 87. Rapport d'une adresse, motion pour l'adopter objectée, division, Contents, 20, Non-Contents, 4, adoptée, et adresse signée par l'Orateur, 91.

Que l'Orateur n'a pas le droit de voter comme Membre dans les délibérations de cette Chambre en comité, proposée et objectée, division, Contents, 12, Non-Contents, 19, et négative, 77.

Que John Salt soit entendu à la barre de cette Chambre contre l'abrogation de la loi de banqueroute, proposée et retirée, 82.

Au sujet de l'absence de l'honorable R. E. Caron et de l'honorable L. Méthot, pendant les deux dernières sessions de la Législature, 90. Adoptées et transmises à Son Excellence, 91.

Pour une adresse à Son Excellence relative à certaines plaintes portées contre John Alexander Wilkinson et Thomas Woodbridge, écuyers, proposée et adoptée, 140.

Pour une adresse à Son Excellence pour un warrant en faveur du greffier pour £5,000, 145.

Pour une adresse à Son Excellence au sujet de la convention sur le point d'être conclue avec l'Empereur des Français, à l'égard des pêcheries sur les côtes de Terre-Neuve et les environs, proposée, 150. Retirée, 151.

Pour une adresse à Son Excellence relative à l'encouragement de l'émigration de la Grande-Bretagne, proposée et remise, 166.

De remerciements à Son Excellence le Président des Etats-Unis, pour la réception qu'il a faite à l'honorable P. H. Moore, l'envoyé de la Législature chargé d'organiser un système d'échange de publications officielles entre cette province et les Etats-Unis; et pour exprimer le plaisir de cette Chambre d'apprendre qu'il a été fait